IUFM Orléans-Tours

###### Cellule Vie Scolaire, rectorat de l’académie d’Orléans-Tours

**La politique documentaire des établissements scolaires**

**Guide méthodologique**

principes

### « l’enjeu de la documentation, ce n’est pas la documentation elle-même qui n’est qu’un moyen, c’est une pédagogie active » Françoise Ferry chargée d’une mission IGEN, 15 mars 2001, conférence au CNDP.

 C’est donc désormais l’établissement tout entier qui doit s’interroger sur ce qu’il faut mobiliser pour que le CDI, les enseignants et les documentalistes atteignent cet objectif. L’élaboration d’une politique documentaire permettra donc de clarifier avec tous les acteurs les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées dans l’établissement pour la construction collective des savoirs

**Trois grands axes de réflexion**

A l’intérieur d’une réflexion sur les apprentissages, trois axes vont permettre de définir des orientations, un *système de valeurs communes* et *une stratégie pour l’action* qui constituent l’armature d’une « politique ».

**Le premier axe est celui des publics (dimension sociale) ;**

Il s’agit de s’interroger sur les caractéristiques de la population scolaire reçue dans l’établissement.

Quels sont les besoins des élèves tant au plan proprement pédagogique (compétences repérées, handicaps, points d’appui) qu’au plan de l’accès aux ressources « culturelles » ?

Comment l’établissement va-t-il organiser l’accès de tous les élèves aux ressources pédagogiques ?

Comment va-t-on s’assurer que *tous les élèves* disposent à leur sortie de l’établissement de l’autonomie nécessaire à la poursuite de leur formation ?

**Le second axe est celui de la continuité éducative (dimension temporelle) ;**

Quelles progressions va-t-on élaborer pour que les objectifs pédagogiques soient atteints ? En s’appuyant sur les objectifs et programmes à chaque niveau, quelles activités d’apprentissage et de découverte va-t-on proposer et évaluer en tenant compte des rythmes individuels et des stratégies d’apprentissage ?

Comment va-t-on prendre en compte à l’arrivée des élèves dans l’établissement les compétences acquises antérieurement ?

Comment va-t-on alterner temps continu des apprentissages et temps ponctuel des évènements (productions personnelles, expositions, concours, défis, spectacles….) ?

**Le troisième axe est celui de la mobilisation des ressources (dimension stratégique)**

La définition des priorités de développement des ressources pédagogiques sera éclairée naturellement par les observations des deux précédents axes, mais elle devra être aussi prospective. Cela concerne tant la politique d’acquisition que les *projets d’organisation du temps et des lieux*, que la mise à disposition des personnes–ressources (évolution des postes).C’est l’ensemble de ces questions qui peut permettre aujourd’hui une approche renouvelée du métier de documentaliste, inscrite dans la même dynamique que celle de tous les enseignants. Il s’agit bien de promouvoir la compétence pédagogique des documentalistes, c’est à dire la capacité qui doit être manifestée à *diversifier les sources d’accès aux savoirs*, *à prendre en compte dans les activités la variété des stratégies d’apprentissage et à accompagner les trajectoires par des évaluations formatives permettant à chacun de maîtriser son parcours.*

#### Mode d’emploi

### L’élaboration d’une politique documentaire en établissement scolaire nécessite qu’on fasse

Un **diagnostic** qui permettra un repérage des fragilités et des points d’appui

Les acteurs p 3 - 11

La continuité éducative p 12 - 16

La mobilisation des ressources p 17 - 23

La colonne grisée sur chacune des pages correspondant aux trois dimensions analysées contiendra les tendances qui seront dégagées à l’aide des questionnements opérés.

Ces tendances peuvent être des données chiffrées interprétées mais aussi des perceptions qualitatives ; l’essentiel est qu’elles soient « partagées » par les personnels qui les auront recherchées et analysées.

.

Un **plan de développement** en appui sur le diagnostic

Au croisement des données…Les axes de développement p 24

Les tendances relevées dans les colonnes grisées permettront de dégager les priorités d’actions correctives et de développement ; elles seront l’ossature de la politique documentaire de l’établissement.

Il restera à les accompagner d’un échéancier et d’une désignation des « chefs de projet ».

**Les acteurs**

L’hétérogénéité des acquis des élèves à l’entrée au collège comme au lycée est une réalité mesurable ; elle doit servir de points d’appui à la définition de *progressions individualisées* mises en œuvre au travers d’un certain nombre des dispositifs qui sont au cœur des différentes « réformes ». Qu’il s’agisse des parcours diversifiés en collèges et plus récemment des itinéraires de découverte (5ème et 4ème), des TPE et des PPCP en lycées, mais aussi plus simplement de la gestion des remédiations, de l’aide individualisée, du tutorat, l’incitation à la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux besoins repérés chez les élèves mobilise tous les enseignants. Les documentalistes doivent prendre part à la construction de ces progressions ; dès les évaluations d’entrée : 6ème et bientôt 5ème , 2de, ils sont amenés à analyser comment les compétences acquises et surtout celles qui ne le sont pas doivent être travaillées. Ainsi, les compétences évaluées à l’entrée au lycée en français : « rechercher, analyser, interpréter, produire une argumentation, écrire un texte cohérent, respecter les contraintes linguistiques » et en histoire et géographie  « sélectionner, classer, mettre en relation, généraliser » se retrouvent-elles nécessairement dans les compétences visées par les travaux s’appuyant sur la recherche documentaire. Il est donc souhaitable que le niveau d’atteinte de ces compétences soit connu des documentalistes afin que les séquences de travail au CDI soient préparées en tenant compte de ces données différentes selon les classes et les établissements.

La question des publics adultes se pose également ; les besoins seront analysés et mis en relation avec la culture propre à l’établissement (habitudes de travail en équipe, hobbies repérés, domaines non explorés...).

Par ailleurs, l’accès à l’information, à la documentation, aux objets culturels dans leur ensemble est une question de justice sociale. L’établissement scolaire se doit donc de l’organiser soigneusement. Cela ne veut pas dire qu’il faut instituer un cours de « documentation » mais que documentalistes et enseignants doivent, en référence aux objectifs qu’ils visent, organiser l’accès de tous les élèves à toutes les ressources dans l’établissement et hors l’établissement. Pour cela, le diagnostic territorial des ressources est un point d’appui précieux ; il permet de hiérarchiser les priorités tant en matière de programmation pédagogique qu’en matière de définition des priorités d’investissements (matériels et humains).

Les élèves

leurs caractéristiques sociologiques

leurs comportements de lecteurs

leurs comportements par rapport à l’information

état de leur formation antérieure

Les enseignants

leurs caractéristiques sociologiques

état des pratiques documentaires dans l’enseignement

collaborations avec les documentalistes

leurs attentes en matière d’information professionnelle

Les non-enseignants

leurs besoins

leurs compétences spécifiques

Les personnels de direction et d’éducation

leurs représentations du CDI

leurs pratiques

Les personnels de gestion

leurs représentations

les collaborations possibles

Les parents

leurs représentations du CDI

leurs attentes

leurs compétences spécifiques

**Les acteurs**

**Les élèves**

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs caractéristiques sociologiques | 1. Catégories socio-professionnelles des familles

 1. habitat (urbain/rural)
2. temps passé dans l’établissement (besoins particuliers des internes par exemple...)
3. loisirs, passions, activités associatives...
 | 1. IPES
2. GEP (secrétariat élèves ou vie scolaire)
3. fiches d’informations des professeurs principaux, de la vie scolaire
 |  |
| leurs comportements de lecteurs | 1. fréquence et temps de lectures
2. types de lectures
3. modalités (inscription en bibliothèque, achats familiaux, échanges ...)
4. articulation lecture /travail/plaisir
 | 1. enquêtes « maison » (y compris réalisées dans le cadre d’un PPCP, d’un TPE, d’un IDD)
2. enquêtes nationales (cf cédérom « pratiques culturelles des Français »)
 |  |
| leurs comportements par rapport à l’information | 1. leurs sources d’information personnelles : encyclopédies, matériel informatique et multimédia, accès internet, presse
2. fréquentation des lieux d’information :médiathèques, CDI ou BCD
3. leurs représentations de la documentation et de son utilisation
 | 1. questionnaire spécifique CDI
2. positionnement par rapport aux référentiels des apprentissages documentaires
 |  |
| Formation antérieure à la recherche documentaire | 1. état des habiletés documentaires (repérage, connaissance de la classification, utilisation de la base de données documentaires informatisée)
2. bilan de compétences à l’entrée dans chaque cycle (collège, lycée) en matière de prise d’informations, reformulation, technique de la prise de notes, rédaction de synthèses...
 | 1. référentiels des apprentissages documentaires
2. utilisation des items des évaluations nationales pertinents pour la recherche documentaire (dans Casimir, EVAREM, référentiel du B2I )
 |  |

**Les enseignants (disciplines)**

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs caractéristiques sociologiques | 1. pyramide des âges
2. ancienneté dans l’établissement
3. taux de renouvellement des équipes
4. recours à la formation continue
 | 1. IPES
2. tableaux DIFOR (demandes de formation) du chef d’établissement
 |  |
| état des pratiques documentaires dans l’enseignement | 1. degré de formation à la recherche documentaire informatisée
2. degré de pratique des technologies de l’information (multimédia, internet...)
 | 1. entretiens avec les enseignants
2. conseils d’enseignement au moment des projets IDD, TPE, PPCP, B2I
 |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| collaborations avec les documentalistes | 1. dans le cadre disciplinaire

nature et fréquence modalités de préparationmodalités d’évaluation1. dans le cadre des dispositifs transversaux

nature et fréquence modalités de préparationmodalités d’évaluation1. utilisation des ressources institutionnelles (CRDP…)
 |  |  |
| leurs attentes en matière d’information professionnelle | 1. repérage des centres d’intérêt
2. degré d’autonomie dans la recherche d’information
3. sources d’information à échanger (partage d’outils )
 | 1. entretiens personnels
2. statistiques sur les sollicitations (BO, RLR, presse pédagogique)
3. réactions à la veille documentaire professionnelle proposée par les documentalistes
 |  |

**Les non-enseignants**

(personnels ATOS et personnels de santé et sociaux)

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs besoins | 1. attentes en matière d’information professionnelle
2. attentes en matière de communication interne
3. attentes en matière de communication externe
 | 1. inscriptions aux préparations de concours et examens
2. degré d’implication dans les projets éducatifs, pédagogiques, culturels
 |  |
| leurs compétences spécifiques | 1. apports possibles en matière d’action culturelle
2. apports possibles en matière d’action éducative
3. apports possibles au plan logistique
 | 1. entretiens personnels
2. participation aux projets éducatifs, pédagogiques, culturels
 |  |

**Les personnels de direction et d’éducation**

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs représentations du CDI | 1. correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste
2. connaissance des missions des documentalistes
3. les attentes pédagogiques et éducatives autour du CDI
 | 1. entretiens personnels
2. notation administrative
3. conseils d’enseignement
4. projet d’établissement
 |  |
| leurs pratiques | 1. en matière de gestion des lieux
2. en matière de gestion du temps
3. en matière de pilotage pédagogique et éducatif
4. définition des pratiques culturelles pour l’établissement
 | 1. programmations de travaux et d’aménagements avec les collectivités territoriales
2. projet d’établissement
3. bilan de fonctionnement annuel
4. emplois du temps
5. gestion du temps libre des élèves
 |  |

**Les personnels de gestion**

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs représentations du CDI | 1. correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste
2. connaissance des missions des documentalistes
 | 1. conseils d’enseignement
2. PV de CA
3. entretiens
 |  |
| les collaborations possibles | 1. en matière de gestion des lieux
2. en matière de gestion du fonds documentaire et de la bibliothèque
3. en matière de politique d’acquisition
 | 1. conseils d’enseignement
2. présentation du budget et du compte financier (rapport du chef d’établissement)
3. entretiens
 |  |

 **Les parents**

**champs d’observation**

**résultats (tendances)**

**questions**

**sources d’information**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| leurs représentations du CDI | 1. niveau d’information concernant le rôle pédagogique et éducatif des documentalistes
2. niveau d’information concernant les fonctions pédagogiques et éducatives du CDI
 | 1. groupes de pilotage du projet d’établissement
 |  |
| leurs attentes | 1. en matière d’accès à l’information et au travail de recherche documentaire
2. en matière d’incitation à la lecture
 | 1. Compte rendu des conseils de classe
2. PV de CA
3. Compte rendu des CVL
 |  |
| leurs compétences spécifiques | 1. leur participation à l’élaboration d’une politique d’établissement
 | 1. PV de CA
2. groupes de pilotage du projet d’établissement
 |  |

**la continuité éducative**

La multiplication des ruptures temporelles est un des facteurs d’échec dans notre système éducatif. Le développement des BCD et des TICE dans les écoles primaires a nécessairement un impact sur les habiletés des écoliers à chercher de l’information, à se repérer dans des organisations de documents, à utiliser simultanément plusieurs sources d’information. Pourtant, trop souvent, à leur arrivée au collège, ils vont devoir tout reprendre à zéro ;  on peut d’ailleurs dire la même chose des lycéens qui se voient confrontés à une initiation systématique à BCDI comme si au collège ils n’avaient pas appris à l’utiliser. Certes, les savoirs non réactivés régulièrement s’évaporent, mais il est très démobilisant pour un élève d’avoir la sensation de toujours tout recommencer. On peut donc imaginer qu’un repérage précis puisse être mené par les documentalistes à chaque début de cycle au travers d’activités finalisées (connaissance de l’établissement, des parcours scolaires…) afin de prévoir les apprentissages dans la continuité.

Les documentalistes sont, ensuite, à même de proposer aux équipes enseignantes des activités en parfaite adéquation avec les programmes des différentes disciplines qui permettront de réactiver les compétences des élèves en matière de recherche d’information, de reformulation et d’appropriation de l’information, tout au long de leur cycle d’études dans l’établissement. Ainsi, se noue un véritable partenariat pédagogique dans lequel le documentaliste lie les compétences spécifiques à son champ d’activité à celles visées par l’enseignant. C’est la garantie pour l’élève qu’il acquiert de véritables compétences transférables qui concourent à son autonomie.

Par ailleurs, pour renforcer l’identité du CDI comme lieu principal du travail sur les ressources, il est nécessaire de valoriser ces ressources dans leur dimension d’objets culturels. L’organisation d’événements conjointement par les élèves, les documentalistes et les enseignants (concours, expositions, semaines thématiques, défis…) permettra de rendre lisible la politique documentaire de l’établissement. Le temps de l’événement articulé avec celui des apprentissages constitue un rythme vital pour l’établissement. Le CDI devient alors le carrefour des orientations politiques dans l’établissement (politique culturelle, politique de prévention, politique d’orientation…) et prend alors une autre dimension : au delà d’un service, il est un point d’appui essentiel pour le pilotage de l’établissement.

Bilans de compétences

à l’entrée

à la sortie

Articulation des apprentissages documentaires avec les disciplines d’enseignement

spécificités de la recherche documentaire ( les référentiels)

appui sur les travaux disciplinaires

évaluation des apprentissages

Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire

place de la recherche documentaire

compétences évaluées

Le CDI et les événements culturels

champs culturels et CDI

articulation événements - continuum pédagogique

# Bilan de compétences

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **Sources d’information** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Les compétences acquises au cours de la scolarité antérieureEcole élémentaireCollège | Recensement des acquis antérieursVérification des pré-requisProgrammations des plans de formation à la recherche documentaire tenant compte des acquis antérieurs | 1. Evaluation 6ème (logiciel d’exploitation : CASIMIR)
2. B2I
3. Evaluation 2de (logiciel d’exploitation : EVAREM)
4. Documents d’évaluation et tests en situation

*http://www.ac-rouen.fr/colleges/zay-houlme/cdi/evaluation\_6e/index2.html*<http://www.ac-rouen.fr/colleges/zay-houlme/cdi/evaluation_6e/index2.html> *http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ecjs/evaluation.htm*1. guides méthodologiques permettant de construire des documents d’évaluation de compétences

*http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/cer-aut.htm* |  |
|  Les compétences attendues au collège et en lycées | Connaissance des référentiels spécifiques | 1. *http://crdp.ac-clermont.fr/pedago/docu/peda/tableau.htm*
2. http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/jetrouve/
3. les référentiels de compétences en recherche documentaire (tous référencés dans savoirs-cdi)
 |  |

Ces deux séries d’observation, reposent sur des corpus de données accessibles tant aux enseignants qu’aux documentalistes. Elles sont le point de départ nécessaire à toute programmation sur un cycle d’études.

L’état des lieux de la disponibilité de ces informations dans un établissement est un indicateur essentiel à la mise en œuvre d’une réelle continuité éducative en matière d’éducation à l’information et à la recherche documentaire.

De même la connaissance de ces compétences attendues par les enseignants est un indicateur précieux du degré de collaboration entre enseignants et documentalistes

**Articulation des apprentissages documentaires avec les disciplines d’enseignement**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| spécificités de la recherche documentaire : les référentiels : | Diffusion des référentiels (cf p.13) aux enseignants en ciblant les zones de recouvrement des compétences |  |  |
| appui sur les travaux disciplinaires | Recensement des collaborationspar niveau d’enseignementpar classeRepérage des disciplines non engagées dans les collaborations | 1. Programmes des disciplines et surtout documents d’accompagnement
2. Corpus de travaux possibles en appui sur la collaboration avec les enseignants Travailler en partenariat Professeurs de disciplines /professeurs documentalistes in savoirscdi (http://savoirscdi.cndp.fr/outilspeda:reflexion/profdoc.htm)
 |  |
| évaluation des apprentissages | Recensement des pratiques d’évaluation dans l’établissementModalités négociables | 1. En appui sur les référentiels,
2. Choix des compétences à évaluer
3. Choix des outils d’évaluation
4. Choix du mode de communication de ces évaluations

Aux élèves et à leurs famillesAux autres enseignants |  |

#### Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Place de la recherche documentaire | Enjeux de la maîtrise des compétences en recherche documentaire et utilisation de l’informationCommunication de ces enjeuxaux élèvesà leurs famillesaux enseignants | 1. Textes officiels sur : Itinéraires de découverte, TPE, PPCP, B2I
2. Savoirscdi ; pédagogie ; les nouveaux dispositifs (http://savoirscdi.cndp.fr/outilspeda/accueil.htm)
 |  |
| compétences évaluées | Participation aux jurys de TPE en terminaleParticipation aux évaluations intégrées (IDD, B2I) | 1. Textes officiels
2. Dossiers pédagogiques :

Le Café pédagogique (site offrant les liens les plus pertinents dans ces domaines)http://www.cafepedagogique.net |  |

#### Le CDI et les événements culturels

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| champs culturels et CDI | Ressources propres à l’établissement :Talents et hobbies, centres d’intérêt pour les pratiques culturelles des personnelsRessources de l’environnement procheLieux culturelsAssociationsPartenariats  | 1. Entretiens personnels
2. Repérages dans le projet d’établissement
3. Recensement des activités des associations internes et externes
 |  |
| articulation événements - continuum pédagogique | Nature des programmations d’évènements :étalement dans le temps, fréquence, publics concernés Articulation des évènements avec la vie pédagogique de l’établissementIntégration dans le projet d’établissementIntégration du CDI dans cette dynamique |  |  |

**la mobilisation des ressources**

La concertation avec les enseignants et les usagers au sein d’un comité de pilotage permet une forte responsabilisation de tous et participe à l’élaboration d’une ***culture commune du pilotage et du développement.***

Avec le développement des technologies de l’information et de la communication dans les collèges et lycées, on assiste à une expansion des lieux de consultation et des supports. Si, par ailleurs les enseignants intègrent petit à petit dans leurs champs disciplinaires ces outils, la question pour l’établissement devient cruciale de savoir comment ***gérer l’accès à toutes ces ressources***.

Tout d’abord, chaque enseignant, chaque élève, chaque secrétaire, chaque agent doit être informé de l’existence et de la localisation de ces ressources ; l’inventaire doit être communiqué de manière ciblée et pouvoir être consultable en plusieurs points de l’établissement, salle des personnels, CDI, salles d’études, laboratoires, ateliers, bureau de la vie scolaire, infirmerie. Le réseau informatique est le support idéal d’information de l’ensemble de la communauté scolaire.

Ces ressources doivent être accessibles à tout moment, et en toute sécurité pour l’établissement. Cela signifie donc qu’on soit capable d’organiser la présence d’adultes de statuts différents pour assurer la consultation de bases de données, l’accès à Internet et aux supports traditionnels pendant le temps de présence des usagers. Il est alors nécessaire de ***former*** les surveillants, les aide-éducateurs, les techniciens de laboratoire et bien évidemment les enseignants ***aux principes de base de la recherche documentaire sur tous ces supports.***

Le partenariat avec les enseignants au service de projets pédagogiques programmés dans le temps et organisés suivant les lieux disponibles dans l’établissement est le point d’appui d’une définition concertée d’une véritable ***politique d’acquisition***. En fonction de ses spécificités et de ses projets, chaque établissement définit des priorités de développement. Les documentalistes proposent un véritable plan comprenant :

1. l’évolution prévisible de la ressource humaine (faut-il un aide éducateur à temps plein pour l’assistance pédagogique ou technique ? un second poste de documentaliste se justifie-t-il par l’extension des activités pédagogiques ?…)
2. les aménagements de locaux, les investissements mobiliers les plus réalistes par rapport aux contraintes propres à l’établissement
3. les documents à acquérir en fonction des besoins énoncés et en prévision des évolutions pédagogiques annoncées. La variété des supports est à privilégier pour répondre à la variété des stratégies d’apprentissage des usagers.

L’accès aux ressources

Matériels et espaces

Personnes-ressources

Ressources institutionnelles

Diffusion

Formation des usagers

Repérage des besoins

Réponse aux besoins

Politique d’acquisition

Analyse des besoins

Définition des priorités

Mobilisation financière

Culture du pilotage et du développement

Communication interne

Positionnements professionnels

#### L’accès aux ressources

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Matériels et espaces | Budget/ élèveBudget / type d’enseignement (enseignements technologiques, post bac…)Part des investissements (mobiliers, parc informatique…)Part des différents supports documentairesPart des abonnements Part de la bibliothèque élèvePart de l’information professionnelle (bibliothèque pédagogique, administrative…)Niveau d’équipement informatique de l’établissementNiveau d’équipement informatique du CDINature des locaux utilisables par les élèves pour leur travail personnel (capacité d’accueil, qualité fonctionnelle)Nature des locaux utilisables avec les documentalistes (en plus du CDI) | 1. Documents à élaborer avec le gestionnaire de l’établissement
2. Document à élaborer avec les CPE
 |  |
| Personnes-ressources | Les documentalistesAssistance CES, CEC, aide-éducateurs Technique (informatique)CollaborationsEnseignantsPersonnels de directionAdministrationVie scolaireTOSPersonnels de santé et sociauxPoints d’appui de l’environnementAssociationsBibliothèques, médiathèques…Secteur économique (commerçants, entreprises…) |  |  |
| Ressources institutionnelles | Ressources socio-culturellesPropres à l’établissementDans l’environnement prochePoints d’appui institutionnelsRéseau des documentalistesIUFMDivision de la FormationCDDP, CRDPCorps d’inspection |  |  |
| Diffusion | Modalités d’information de la communauté scolaireSur les équipements disponiblesSur l’accessibilité à ces équipements (horaires) |  |  |

##### Formation des usagers

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Repérage des besoins | Au-delà des questionnements de la page 12 concernant les élèvesQuels besoins de formation des enseignantsA la recherche documentaireA la recherche d’information (à dominante professionnelle)Quels besoins de formation des autres personnels | 1. Dans le site Savoirs CDI, un article de Vincent Liquete : L’information et la formation de l’enseignant : état des lieux et perspectives
 |  |
| Réponse aux besoins | Dispositifs pédagogiques nécessitant la formation des usagers (TPE, PPCP, IDD, B2I…)Modalités de formationStage d’établissementSéquences de concertation préparatoires aux TPE, IDD,PPCP |  |  |

##### Politique d’acquisition

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Analyse des besoins | Prise en compte des caractéristiques de la population scolairePrise en compte des besoins en formation des usagersPrise en compte des projets pédagogiques de l’établissementPrise en compte des ressources de l’environnement | 1. Page 3,4,5,12,13
2. Page 21
3. Page 13,15
4. Page 19
 |  |
| Définition des priorités | Modalités d’association des usagersModalités de prise de décisionQui ? quand ? |  |  |
| Mobilisation financière | Budget de l’établissementSubventions des collectivités territorialesSubventions issues de fonds privés ou associatifs (fondations, programmes, concours…)Mutualisation avec d’autres structuresEmprunts (CDDP, BCP…) | 1. En collaboration avec les personnels de direction et de gestion
 |  |

##### Culture du pilotage et du développement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Champs d’observation** | **questionnements** | **références** | **Résultats (tendances)** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Communication interne autour de la politique d’établissement et donc de la politique documentaire | Définition des ciblesDéfinition des supportsMise en œuvre des « outils» de communication interne |  |  |
| Positionnements professionnels | Degré d’implication des documentalistes dans les procédures d’élaboration de la politique d’établissementDegré d’implication des documentalistes dans les projets pédagogiquesculturelséducatifsDegré d’implication des documentalistes dans la prise en charge de la veille pédagogique et éducative |  |  |

**les axes de développement**

##### Au croisement des données….

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Fragilités repérées par le diagnostic** |  | **Propositions de correction et de développement****Echéances****Chefs de projet** |
|  |  |  |

##### Le groupe de travail académique

|  |  |
| --- | --- |
| Nicole BOULLIER | Proviseur, LP Lurçat Fleury les Aubrais (45) |
| Claude THOINET | Proviseur, Lycée Ch Péguy Orléans (45) |
| Marie-France COULAUD | Principale, clg de Châtillon/Loire (45) |
| Muriel FALIBARON | Proviseur adjointe Lycée Hôtelier Blois (41) |

|  |  |
| --- | --- |
| Jocelyne DUFOUR ALLELY | Documentaliste, Lycée Ch Péguy Orléans (45) |
| Pascale ESTIENNE | Documentaliste, clg de Châtillon/Loire (45) |
| Anne KIHM | Documentaliste, clg du Châtelet (18) |
| Elisabeth ROUX | Documentaliste, LP Lurçat Fleury les Aubrais (45) |
| Laurent SLOMOVICI | Documentaliste, Lycée Hôtelier Blois (41) |
| Régis VIARD | Documentaliste, clg d’Eguzon (36) |
| Marie José VIEILLEDENT | Documentaliste, clg J Moulin St Amand (18) |
| Thierry VILPOU | Documentaliste, LP Ampère Vendôme (41) |

|  |  |
| --- | --- |
| Florence DUROY MAZIERE,  | Documentaliste coordinatrice, CRDP Orléans |
| Dominique TIEURCELIN | Documentaliste, Clg R.Cassin, Ballan Miré (37) |
| Christian DURAND | Enseignant IUFM Tours Fondettes (37) |
| Jean Claude LECLAIR | IUFM (Ingénierie de la Formation) Orléans (45) |
| Daniel FROMENTAUD | IPR EVS |
| Dominique AUMASSON | IPR EVS |

A élaboré ce guide méthodologique

Se propose d’intervenir dans le cadre de la formation continue en équipe (personnel de direction et documentaliste ) à la demande des établissements pour aider à

1.    l’émergence du diagnostic
2.    la réflexion collective sur les stratégies

Contacts :

|  |  |
| --- | --- |
| Jean- Claude LECLAIR | IUFM d’Orléans(St Jean)Jean-claude.leclair@ac-orleans-tours.iufm.fr |
| Dominique AUMASSON | Rectorat (CVS)Ce.cvs@ac-orleans-tours.fr |

**Abrévations utilisées**

|  |  |
| --- | --- |
| ATOS | personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service |
| B2I | Brevet Informatique et Internet |
| BCD | Bibliothèque Centre de Documentation |
| BCP | Bibliothèque Centrale de Prêt |
| BO | Bulletin Officiel (de l'Education Nationale) |
| CDI | Centre de Documentation et d'Information |
| CES, CEC | Contrat Emploi Solidarité, Contrat Emploi Consolidé |
| CNDP | Centre National de Documentation Pédagogique |
| CPE | Conseillers Principaux d'Education |
| CVL | Conseil de la Vie Lycéenne |
| DIFOR | Division de la Formation (Rectorat d'Orléans) |
| GEP | Gestion des Elèves et des Personnels (base de données) |
| IDD | Itinéraires De Découverte |
| IGEN | Inspection Générale de l'Education Nationale |
| IPES | Indicateurs pour le Pilotage des Etablissements du Second degré |
| IUFM | Institut Universitaire de Formation des Maîtres |
| IPR-EVS | Inspection Pédagogique Régionale Etablissements et Vie Scolaire |
| PPCP | Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel |
| RLR | Recueil des Lois et Règlements |
| TPE | Travaux Personnels Encadrés |